NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

77 N° 3 1955

# Les paraboles de la Miséricorde (Lc, XV, 1-32)

Jean CANTINAT (c.m.)

p. 246 - 264

https://www.nrt.be/en/articles/les-paraboles-de-la-misericorde-lc-xv-1-32-2400

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

# Les Paraboles de la Miséricorde
## (Lc, XV, 1-32)

### I. LEUR TITRE, LEURS CIRCONSTANCES ET LEUR PORTÉE DOCTRINALE

1. — *Leur titre.*

Saint Luc, l'écrivain de la « mansuétude du Christ » (Dante), nous présente au chapitre quinzième de son Evangile trois des plus touchantes paraboles de Jésus, celles de la brebis égarée, de la drachme perdue et de l'enfant prodigue.

L'harmonieuse disposition du chapitre, qui raconte « avec suite » (Luc, I, 3) ce qui s'enchaîne de façon si naturelle, contribue singulièrement à préciser la portée respective de chacune des trois paraboles et donne un relief saisissant à l'idée qu'on veut nous y faire concevoir de la bonté du Sauveur et de celle de Dieu le Père.

Tout le contenu est bien dans la ligne du troisième Evangile, dont l'un des soucis majeurs consiste précisément à reproduire d'entre les paroles et les attitudes de Jésus celles qui sont les plus révélatrices de ses dispositions miséricordieuses. Il suffit de rappeler le généreux pardon accordé ou proposé aux égarés de tous genres : à la grande pécheresse (VII, 36 ss.), à Zachée, à Judas (XXII, 48), à Simon-Pierre (XXII, 61), au bon larron et même aux bourreaux (XXIII, 34) ; la compassion envers les pauvres et les malheureux (VI, 24 ss. ; VIII, 3 ; X, 31 ss. ; XI, 41 ; XII, 13 ss. ; XII, 33 ; XIV, 33 ; XVI, 9, 19 ss. ; XVIII, 22 ;...) ; la grande considération pour le sexe faible alors si méprisé (VII, 11 ss. ; VII, 36 ss. ; VIII, 2 ss. ; X, 38 ss. ; XVIII, 1 ss. ; XXIII, 27 ss....) [1].

C'est cette caractéristique que l'on veut souligner lorsqu'on intitule « paraboles de la Miséricorde », celles de ce chapitre quinzième de S. Luc.

2. — *Leurs circonstances (Lc, XV, 1-2).*

En quel lieu et en quel temps Jésus a-t-il prononcé ces paraboles ? Est-ce en Judée « pays des bergers » (Willam) ? ou plutôt en Pérée (Simon-Dorado) ? ou encore ailleurs, mais à proximité d'une ville (Plummer, cfr Lc, XIV, 24) ? On ne saurait le dire. L'Evangéliste situe simplement son texte dans cette longue section intemporelle (Lc, IX, 51-XIX, 27) que domine la marche vers Jérusalem [2].

---

1. Cfr Vaganay, *Le Problème Synoptique*, 1954, p. 262 ss.
2. Cfr Marchal, *S. Luc*, p. 131.

La minutieuse enquête à laquelle il s'est livré (I, 3) et qui lui avait permis de mettre au jour les éléments inédits de cette section, ne lui avait pas en même temps fourni les indications chronologiques et topographiques complémentaires. Aussi en réunissant ces éléments dans un livret spécial, qui respecte l'ordonnance des cinq livrets évangéliques (*Mg*), a-t-il laissé subsister autour d'eux un certain flou, en bon historien qu'il était [3].

Dans le cas présent il ne peut que nous indiquer, de façon très sommaire, l'occasion immédiate de ces trois paraboles. Voici ce qu'il nous en dit :

« Les publicains et les pécheurs se pressaient tous autour de (Jésus) pour l'écouter. Mais les Pharisiens et les Scribes murmuraient en (se) disant : Cet (homme) accueille des pécheurs et mange avec eux » (XV, 1-2).

C'est somme toute l'essentiel, car cette occasion s'accorde si bien avec le contenu des paraboles que celui-ci en devient beaucoup plus lumineux. Examinons donc cette occasion.

Attirés par la bonté de Jésus, malgré l'austérité des conditions qu'il requiert pour être de ses disciples (XIV, 25 ss.), et volontiers dociles à sa voix qui les convie à la pénitence (III, 12 s.; Mt., XXI, 31 ss.), nombre [4] de « publicains » et de « pécheurs », c'est-à-dire de percepteurs d'impôts et de gens du commun, se pressent autour de lui (Luc, XV, 1) et ne s'en vont même pas au moment des repas (XV, 2b).

Des Pharisiens, doublés de quelques Scribes ou légistes de leur secte, manifestent une fois de plus (cfr Luc, XV, 30) leur réprobation de ces fréquentations de Jésus (XV, 2 a). Au nom de leurs récentes traditions orales, vite devenues formalistes et même contraires aux lois divines (cfr Mc, VII, 6 ss.; Mt., XV, 3 ss.), ils n'acceptent pas qu'un homme, qui se dit envoyé du Père céleste (cfr Luc, IV, 18 ss.; Jn, VI, 43), se mêle à ceux que leur fonction, comme les « publicains », ou leur insouciance, comme les « pécheurs », tiennent éloignés des pratiques rituelles des « anciens » (cfr Mc, VII, 1; Lc, XI, 38). Ils voudraient que Jésus s'en écarte comme eux-mêmes le font, pour rester pur, pour ne pas se souiller à leur contact.

### 3. *Leur portée doctrinale.*

Jésus remet à plus tard le soin de relever à nouveau l'hypocrisie de ses censeurs (cfr Lc, XI, 39 ss.; Mt., XXIII, 13 ss.), qui trop souvent se contentaient d'une sainteté de façade (cfr Mt., VI, 2 ss.), incapable de les sauver (cfr Mt., V, 20), négligeant les vertus inté-

3. Cfr Vaganay, *op. cit.*, p. 108 ss.
4. Littéralement : « *Tous* les publicains... ». Dans S. Luc, qui volontiers supprime les locutions hyperboliques qu'il rencontre dans S. Marc, le mot « tout-tous » (*pas-pantes*) n'est qu'un procédé littéraire et peut-être un sémitisme. Cfr Vaganay, *op. cit.*, p. 264; Lagrange, *S. Luc*, p. 415.

rieures pour ne s'attacher qu'à la pureté matérielle. Il ne s'arrête pas non plus à disculper son entourage du moment, soit les publicains, qui n'étaient pas tous exempts d'injustice (cfr Lc, III, 12-13; XIX, 8), soit les gens du commun, si facilement qualifiés de « pécheurs », mais qui parfois n'étaient rien moins que des innocents (Mt., XXI, 31 ss.; Lc, VII, 37; Jn, V, 14; VIII, 3 ss.). Il ne veut même pas, comme il l'a déjà fait (Lc, V, 31), justifier son attitude par le besoin du prochain, c'est-à-dire par l'opportunité d'une présence « médicale » auprès des « malades » spirituels, ou la nécessité de les approcher pour les appeler à la pénitence (Lc, V, 32).

Pour l'instant, son but est quelque peu différent. A l'aide de trois images paraboliques, singulièrement suggestives, il répond à la critique de ses adversaires que son attitude est identique à celle de Dieu le Père, mais que la leur y est absolument opposée.

La miséricorde divine, va-t-il dire, fait l'impossible pour amener le pécheur à se convertir et ne s'estime parfaitement satisfaite que lorsqu'elle y parvient. Par ses grâces prévenantes, elle se met à sa recherche, comme le fait le berger pour la brebis qui s'éloigne ou la ménagère pour la drachme qui se perd. Jusqu'au bout elle espère son retour pénitent, comme le père celui de son enfant prodigue. Elle oublie tous les torts lorsqu'il revient et lui fait même fête, bien loin de lui tourner le dos à l'exemple du frère aîné.

Bref à l'aide des deux premières paraboles, celle de la brebis égarée et celle de la drachme perdue, Jésus révèle la sollicitude miséricordieuse de Dieu envers les pécheurs si méprisés des Pharisiens, puis à l'aide de la troisième parabole, celle de l'enfant prodigue, il complète sa pensée en précisant que le pardon divin demeure conditionné par la conversion personnelle du pécheur.

L'examen détaillé de chacune de ces paraboles va nous mieux faire comprendre leur portée respective.

## II. LA PARABOLE DE LA BREBIS ÉGARÉE (XV, 3-7)

### 1. — *Traduction.*

« 3. Alors il leur adressa cette parabole : 4. Qui d'entre vous, s'il possède cent brebis et vient à en perdre une, ne laisse(là) dans le désert les quatre-vingt-dix-neuf autres et ne court après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la trouve? 5. Et lorsqu'il (l')a trouvée il la met tout joyeux sur ses épaules. 6. Et, revenu chez lui, il convoque les amis et les voisins pour leur dire : réjouissez-vous avec moi car j'ai trouvé ma brebis perdue. 7. C'est ainsi vous dis-je qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence » (XV, 3-7).

### 2. — *Forme littéraire et autres caractéristiques.*

Cette première parabole débute, comme plusieurs autres (cfr Lc,

XI, 5; XIV, 28, 31), par une interrogation du genre oratoire, sans particule de comparaison (XV, 4 a). Elle forme bien cependant une véritable parabole, comme le dit l'Evangéliste (XV, 3), puisque l'image qui y est développée, celle du bon berger à la recherche de sa brebis égarée, se trouve mise en relation (« *outôs* ») avec la réalité qu'elle doit éclairer, celle de Dieu toujours attaché aux pécheurs. On doit même reconnaître que l'application qui s'y trouve : la joie du ciel devant le retour du pécheur (XV, 7) est en parfaite harmonie avec l'image du berger tout joyeux d'avoir sauvé sa brebis (XV, 5-6) [5].

S. Matthieu de son côté nous donne une parabole de la brebis égarée (XVIII, 10-14). Mais l'image s'y montre plus dépouillée, il n'y est plus question de la façon spontanée dont le berger manifeste sa joie, quoique l'intensité de sa joie y soit affirmée. De même l'application (XVIII, 14) y est différente; elle vise, comme l'exige le contexte (XVIII, 10), le devoir des Apôtres, qui doivent veiller sur le salut du moindre fidèle, et non plus la joie divine devant ce salut réalisé (Lc, XV, 7). Voici cette parabole de S. Matthieu :

« XVIII, 10. Veillez à ne pas mépriser un seul de ces petits, car je vous (le) dis, leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père des cieux. 11. ..... 12. Qu'en pensez-vous? Si un homme a cent brebis et que l'une d'elles s'égare, ne laissera-t-il pas sur les montagnes les quatre-vingt-dix-neuf (autres) et n'ira-t-il pas à la recherche de l'égarée? 13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous le dis en vérité qu'il se réjouit davantage à son sujet qu'au sujet des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. 14. De même c'est la volonté de votre Père des cieux que pas un seul de ces petits ne se perde [6]. »

En face de ces ressemblances et de ces différences, certains auteurs se demandent si Jésus n'aurait pas à deux reprises utilisé la même image pour exprimer deux nuances de sa pensée, car dans les deux cas l'image s'accorde bien avec le contexte [7]. D'autres pensent plutôt que S. Luc est le seul à conserver la parabole dans sa teneur première et à sa vraie place, alors que S. Matthieu, fidèle à la catéchèse qu'il reproduit, intègre cette parabole quelque peu tronquée dans un groupe synthétique, dont il est coutumier [8]. D'autres encore, avec plus de raison peut-être, estiment que les deux évangélistes ont utilisé la même source commune, mais d'après les formes divergentes que cette source avait revêtues dans les différentes églises [9] et selon leurs procédés rédactionnels respectifs [10].

5. Cfr Hermaniuk, *La Parabole Evangélique*, 1947, p. 206 ss.
6. La plupart des mss, en particulier le *Vaticanus* et le *Sinaïticus*, omettent le verset 11, qui provient vraisemblablement de Lc, XIX, 10.
7. Cfr Vosté, *Parabolae Selectae*, II, p. 662.
8. Cfr Buzy, *Les Paraboles*, p. 145 ss.; Mt., p. 237 ss.; Hermaniuk, *op. cit.*, p. 209.
9. Cfr Vaganay, *op. cit.*, p. 109, 112, 116, 305, qui appelle cette source commune à Mt et à Lc : seconde source synoptique (*Sg*); cfr Lagrange, *Mt.*, p. 351 qui parle de « spécialisations d'une parabole plus complète »; *Lc*, p. 418.
10. Cfr J. Pirot, *Paraboles et Allégories Evangéliques*, p. 262.

On verra plus loin la leçon précise que comporte la parabole dans le contexte de S. Matthieu. Pour le moment, avant de passer à l'examen de la parabole dans S. Luc, disons encore que l'image ici employée d'une brebis, symbole d'une personne, n'est pas strictement originale. Déjà l'Ancien Testament avait comparé les Israélites à des brebis, dont Dieu s'occupe soigneusement (*I Rois*, XXII, 17; Is., XL, 11; Ezech., XXXIV, 23). Mais la présentation qui en est ici donnée n'a nulle part ailleurs la même force et la même perfection, encore moins l'application qui en est faite par S. Luc. Aussi peut-on dire que nous sommes en face d'une création toute nouvelle, sortie du cœur de Jésus [11].

3. — *Image ou tableau de la Parabole (Lc, XV, 4-6).*

L'image de la parabole est une description, d'après nature, d'une scène pastorale bien connue des auditeurs. Le spectacle de bergers menant leur troupeau au paturage était de tous les jours en Palestine. C'est que Jésus tient à être bien compris, même des plus simples. Il veut d'emblée saisir l'attention et rendre en quelque sorte sensible la pensée qu'il prépare. Par son interrogation directe il fait même entrer ses interlocuteurs dans le jeu : « Qui d'entre vous, dit-il, s'il possède cent brebis et vient à en perdre une, ne laisse(là) dans le désert les quatre-vingt-dix-neuf autres et ne court après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la trouve? ». Le chiffre cent, qu'il propose, chiffre rond, assez élevé [12], lui permet d'accentuer le contraste entre les deux catégories de brebis, afin de mieux rendre le profond attachement du berger pour chacune de ses brebis.

La perte d'une brebis n'était pas chimérique, car le « désert [13] » palestinien, où le berger mène paître son troupeau, n'est autre que cette région montagneuse dont parle S. Matthieu (XVIII, 12), région classique des paturages bibliques, toute vallonnée, en bordure des territoires cultivés, couverte d'une maigre végétation et parsemée de buissons épineux, de rochers disjoints ou de trous béants (cfr Lc, XIV, 5).

Par contre l'abandon des quatre-vingt-dix-neuf brebis, demeurées groupées, pour courir à la recherche de celle qui s'est égarée, ne doit pas être pris pour un total abandon. Le simple bon sens s'y oppose. Si la narration, véritable raccourci littéraire, nous en donne l'impression, c'est sans doute, comme nous venons de le dire, dans le but de

11. Sur la parabole vaguement analogue de Rabbi Judan, au IVe siècle après J.-C., voir Hermaniuk, *op. cit.*, p. 183. On n'y trouve plus le charme de la nôtre.

12. *I Sam.*, XXV, 2 nous dit que Nabal, contemporain de David, possédait 3.000 brebis et 1.000 chèvres.

13. Sur le désert (*Midbar*, racine : Dâbar, mener... paître), cfr Legendre, *Le Pays biblique*, p. 74 ss.; Abel, *Géographie de la Palestine*, t. I, p. 105 ss.

mettre davantage en lumière l'attachement du berger pour chacune de ses brebis [14], attachement que soulignent également, et avec quelle force, la persévérance dans la recherche et les transports de joie qui suivent le recouvrement.

Jésus accumule, à dessein, les détails qui traduisent la joie du berger, comme tout à l'heure il multipliera les démonstrations de tendresse chez le père qui retrouve son enfant prodigue (XV, 20 ss.) : « Lorsque (le berger) a trouvé (sa brebis), il la met tout joyeux sur ses épaules, et, revenu chez lui, il convoque les amis et les voisins pour leur dire : réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis perdue ».

Il est possible que certains de ces détails dépassent la réalité de la vie pastorale ordinaire [15], encore que le geste de porter des agneaux ait toujours été pratiqué en Palestine (cfr Isaïe, XL, 11 ; XLIX, 22 ; LX, 4 ; LXVI, 12) [16] et que les hommes de tous les temps ont toujours aimé communiquer à leur voisinage les joies et les peines des journées. Il reste que ces détails, comme nous allons le voir, préparent au mieux la leçon de la parabole (XV, 7), en nous décrivant à l'avance, sous des « traits humains », les « mœurs divines » elles-mêmes (Durand). Les peintures des catacombes et les sculptures des sarcophages ou des objets familiers ne nous montrent-elles pas que dès les origines la piété chrétienne aimait à représenter le Sauveur sous l'image du bon pasteur portant un agneau symbolique sur ses épaules.

4. — *Application doctrinale ou leçon de la parabole (Lc, XV, 7).*

Dans l'application de l'image, qu'il vient de développer, Jésus substitue le « ciel » au berger, le « pécheur » à la brebis, le besoin de pénitence du pécheur et sa pénitence à l'égarement et au recouvrement de la brebis, la « joie » du ciel enfin à celle du berger. « C'est ainsi, vous dis-je, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence » (XV, 7).

En se servant de l'expression « ainsi », Jésus établit un véritable parallèle entre les deux situations, l'imaginée et la réelle. Certes ce parallèle ne semble pas de tous points adéquat, puisque dans la deuxième situation il n'est plus fait mention des recherches entreprises et puisqu'il s'y trouve, en termes abstraits, une comparaison inédite entre la joie que procure le retour du pécheur et celle que donne la fidélité des quatre-vingt-dix-neuf justes. Mais ces différences sont plus apparentes que réelles, comme nous espérons l'établir.

Disons d'abord, pour éclairer la question, que le « ciel » qui se réjouit est ici synonyme de Dieu. Ce vocable, que nous rencontrons

14. Cfr Plummer, *S. Luke*, p. 368.
15. Cfr Buzy, *Les Paraboles*, p. 136-140.
16. Cfr Buzy, *ibid.*, p. 136 ss.

souvent, avec ce même sens, dans les Evangiles [17] et chez les Rabbins d'avant comme d'après le Christ [18] servait à montrer « l'élévation de Dieu au-dessus de ce monde et, partant, le caractère unique de sa nature, qui n'a rien de commun avec la terre » (Bonsirven). Plus loin ce mot « ciel » sera remplacé par l'expression « les anges de Dieu » (XV, 10), expression qui aura pour but d'éviter un anthropomorphisme plus encore que d'associer la cour céleste à la joie divine. Dans la parabole de l'enfant prodigue on ne parlera plus que du « père ».

C'est donc Dieu qui se réjouit du retour du pécheur repentant, comme le berger se réjouissait du recouvrement de sa brebis égarée. S'il se réjouit de le voir revenir, c'est donc qu'il ne s'est jamais désintéressé de lui, bien au contraire. Certes on ne dit pas expressément qu'il se soit mis à sa recherche, comme avait fait le berger pour sa brebis, mais comment concevoir qu'il ait fait moins que le berger pour un être qui lui reste cher? Etait-il besoin de préciser cette recherche qui allait de soi et Jésus pouvait-il encore légitimer sa sollicitude envers les pécheurs (XV, 1-2), si Dieu son Père ne les poursuivait pas lui-même de sa grâce? Où serait l'opposition que la parabole veut manifestement établir entre l'attitude divine et celle des Pharisiens, si Dieu restait, à leur exemple, éloigné du pécheur et se contentait d'attendre son retour?

*L'adéquation, jusqu'ici constatée, entre l'image parabolique et l'application* qui en est faite, nous invite à interpréter dans la même ligne cette plus grande joie que procure à Dieu la conversion du pécheur. La joie est du même genre des deux côtés. Mais, alors qu'elle nous est affirmée en termes abstraits lorsqu'il s'agit de Dieu : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur... », elle nous est présentée de façon pratique, en acte, lorsqu'il s'agit du berger, elle éclate dans l'exubérance de ses gestes : « Il met (sa brebis) tout joyeux sur ses épaules et, revenu chez lui, convoque les amis et les voisins pour leur dire : réjouissez-vous avec moi ».

Comment pourrait-on garder le moindre doute sur ce point, si l'on se rappelle que le texte parallèle de S. Matthieu (XVIII, 13) applique au berger, retrouvant sa brebis, la formule abstraite que S. Luc utilise ici pour parler de la plus grande joie de Dieu au retour des pécheurs? Cette constatation nous demande de comprendre la joie divine en fonction de celle du berger.

Aux yeux de ce berger toutes les brebis se valent nécessairement. La perte et le recouvrement de chacune d'elles eussent déterminé chez lui l'expression des mêmes sentiments. Aussi faut-il croire que la possession tranquille des quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles lui procurait une satisfaction profonde, proportionnellement plus grande

17. Cfr Lc, XV, 18; Mt., III, 2; IV, 17; V, 12, 35; etc...
18. Cfr Bonsirven, *Le Judaïsme Palestinien au temps de J.-C.*, I, 1935, p. 132 ss.

que le recouvrement de l'unique centième égarée. Lorsqu'il porte cette dernière sur ses épaules et qu'il convoque à son sujet tout le voisinage, il n'y a donc chez lui qu'une explosion *accidentelle* des sentiments *habituellement* éprouvés. Cette « émotion » spectaculaire, en réaction directe de la crainte précédemment ressentie, reçoit le nom de joie, alors que les sentiments habituels s'appelleraient plutôt paix, bonheur ou tranquillité.

C'est cette psychologie populaire qui se trouve appliquée à Dieu lui-même. Il va de soi qu'elle ne l'est que d'une manière très analogique, puisque Dieu est esprit (Jn, IV, 24), et que l'émotion ne saurait l'atteindre. Elle est avant tout destinée à nous faire comprendre la plénitude du pardon accordé au pécheur repentant, sa réintégration totale dans l'amitié divine, l'amour que Dieu lui porte à nouveau. Elle veut, du même coup, nous prouver combien, à l'exemple de Jésus, cela vaut la peine de fréquenter les pécheurs, lorsqu'ils sont encore égarés, pour précisément provoquer leur repentir et permettre à Dieu de les aimer comme il le désire.

N'allons donc pas imaginer que Jésus ait voulu nous dire que le pécheur converti soit objet de plus d'amour divin, ou soit plus digne de cet amour que le juste demeuré fidèle [19]. Ce serait pour le moins contraire à cette psychologie populaire qui se trouve impliquée dans l'image de la parabole. Ce serait confondre joie et amour. Ne croyons pas davantage qu'en parlant des quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance, Jésus ait usé d'ironie vis-à-vis des prétendus justes qu'étaient les Pharisiens et les Scribes [20], nous ajouterions au texte de la parabole, qui oppose franchement de vrais fidèles aux vrais égarés (hommes ou brebis).

En résumé, cette parabole de la brebis égarée, dans le texte de S. Luc, nous apprend tout d'abord que Dieu se comporte envers chaque pécheur, à la manière d'un bon berger envers toute brebis égarée de son troupeau. Bien loin de l'abandonner à son triste sort, il cherche constamment par sa grâce à le faire revenir de son égarement et ne s'estime pleinement satisfait que lorsqu'il peut lui rendre toute son amitié, en le réintégrant dans la société des justes. Voilà qui doit nous encourager dans le dur labeur de notre apostolat. Nous apprenons ici qu'en abordant les pécheurs, même les plus éloignés de nous, nous ne nous trouvons pas en face de « zéro », mais en face d'un terrain sans cesse travaillé par Dieu, et, de ce fait, préparé à recevoir notre message. Nous savons que Dieu nous devance et demeure de connivence avec nous. Cette parabole nous révèle également, mais seulement de façon indirecte : par son rapprochement avec l'introduction qui la précède, qu'agir comme le fait Jésus, qui recherche

19. J. Pirot, *op. cit.*, p. 255, semble soutenir ce point de vue.
20. Contre Plummer, *op. cit.*, p. 369.

les pécheurs pour les pousser au repentir, n'est pas chose blâmable mais louable, puisque c'est imiter Dieu et répondre au désir de l'amour divin; mais qu'au contraire imiter l'attitude des Pharisiens et des Scribes qui fuient le contact des pécheurs serait hautement condamnable.

Bref c'est la révélation de l'amour singulier que Dieu porte à chaque âme individuelle. C'est en langage très concret préparer les esprits à l'idée de l'envoi du Fils unique pour le salut des hommes, tous pécheurs de naissance [21].

5. — *La parabole de la brebis égarée dans S. Matthieu (XVIII, 10-14).*

Rappelons-en le texte, avant d'en préciser la leçon particulière.

« 10. Veillez à ne pas mépriser un seul de ces petits, car je vous (le) dis leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père des cieux. 11. Car le Fils de l'Homme est venu sauver ce qui était perdu. 12. Qu'en pensez-vous? Si un homme a cent brebis et que l'une d'elles s'égare, ne laissera-t-il pas sur les montagnes les quatre-vingt-dix-neuf (autres) et n'ira-t-il pas à la recherche de l'égarée? 13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous le dis en vérité qu'il se réjouit davantage à son sujet qu'au sujet des quatre-vingt-dix-neuf (autres), qui ne se sont pas égarées. 14. De même c'est la volonté de votre Père des cieux que pas un seul de ces petits ne se perde ».

Les différences entre le texte de cette parabole et celui de S. Luc ont été signalées plus haut, de même que la raison de ces différences. Nous n'y reviendrons maintenant en partie que dans le but de mieux saisir l'exacte portée doctrinale de notre texte.

Ici Jésus, avant d'en arriver à la parabole, expose plusieurs raisons (XVIII, 5 ss.) de témoigner beaucoup de sollicitude aux « petits » qui croient eu lui (v. 6), c'est-à-dire aux plus faibles de ses disciples, à ceux qui, moins instruits, sont plus aisément scandalisables. L'une de ces raisons, celle qui précède immédiatement la parabole, est que Dieu confie à ses anges la garde de ces « petits » (v. 10), montrant par là le grand intérêt qu'il leur porte. La raison donnée au verset 11 renforce les considérations précédentes. Elle fait voir qu'à la sollicitude du Père est venu s'adjoindre le dévouement du Fils, qui s'est fait homme pour sauver les « petits » de la perdition [22]. L'image parabolique (vv. 12-13) et son application (v. 14) représentent somme toute une dernière raison d'avoir soin des « petits ». C'est qu'à l'exemple du berger, qui recherche sa brebis égarée et ne se résigne pas à sa perte (vv. 12 s.), Dieu ne veut pas que périsse un seul « petit » (v. 14).

L'harmonie fondamentale existe donc entre la parabole et le con-

21. Cfr Jn, III, 16; X, 1 ss., 18; XIV, 13; Mt., XXIII, 28, 39; *Rom.*, III, 25 ss.; V, 6-11, etc.
22. Cfr Durand, *S. Matthieu*, p. 341.

texte, comme entre l'image de la parabole et son cadre[23]. On doit toutefois reconnaître que l'harmonie est moins totale qu'elle ne l'est dans S. Luc, puisqu'ici la joie du berger (v. 13) n'est plus rappelée dans l'application (v. 14) et que la volonté salvatrice de Dieu paraît bien négative en face des recherches positives du berger. L'utilisation par chaque Evangéliste d'une même source, provenant de catéchèses différentes, expliquerait assez bien ces divergences, nous l'avons dit précédemment.

Il reste que la leçon générale de la parabole, même dans S. Matthieu, ne manque pas de netteté. Obligation est faite aux disciples, à qui le discours s'adresse (Mt., XVIII, 1), de s'intéresser au salut des plus faibles, s'ils veulent s'accorder avec la volonté salvifique de Dieu. Obligation qui subsiste toujours, même lorsqu'à l'exemple du berger (v. 13a), l'on n'a pas vu ses efforts couronnés de succès.

### III. LA PARABOLE DE LA DRACHME PERDUE (LC, XV, 8-10)

1. — *Traduction.*

« 8. Ou bien quelle (est la) femme (qui), possédant dix drachmes, si elle vient à en perdre une, n'allume une lampe, ne balaie la maison et ne cherche soigneusement jusqu'à ce qu'elle (la) trouve? 9. Et lorsqu'elle (l')a trouvée elle convoque les amies et les voisines pour (leur) dire : réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue. 10. C'est ainsi, vous dis-je, qu'il y a de la joie chez les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent ».

2. — *Forme littéraire et autres caractéristiques.*

En plaçant cette parabole immédiatement après celle de la brebis égarée, et en l'y rattachant par une particule de liaison (« ou bien »), S. Luc montre suffisamment qu'il étend à la « drachme perdue » le nom de « parabole » mis en tête de la « brebis égarée » (XV, 3). Nous sommes ici encore en face d'un symbole développé, introduit sans formule de comparaison, situant « d'un côté l'image bien détaillée (vv. 8-9) et de l'autre la réalité qu'elle a pour charge d'éclairer (v.10)... Ce n'est que par l'application (« ainsi ») que nous voyons s'établir la relation (entre les) deux éléments[24] ».

Par leur étroite juxtaposition, qui se manifeste jusque dans la forme de l'interrogation initiale : quel homme... quelle femme... (XV, 4, 8), nos deux paraboles se renforcent mutuellement, elles forment « chaîne », comme les paraboles du « trésor caché » et de la « perle précieuse » (Mt., XIII, 44-46). Nous sommes là en présence d'un genre d'exposé sémitique, qui vise à mieux faire ressortir la pensée principale par des répétitions variées, plus ou moins parallèles[25]. Le

23. Ce n'est pas l'avis de Buzy, *op. cit.*, p. 148 ss.
24. Hermaniuk, *op. cit.*, p. 219.
25. Willam, *La vie de Jésus*, 1947, p. 179 ss.

« sermon sur la montagne, dit Willam,... est riche de ces chaînes. On peut même dire qu'il consiste uniquement en chaînes d'images et en antithèses [26] ».

Pour bien marquer l'identité de facture littéraire entre notre parabole et celle de la brebis perdue, le R. P. Buzy, après Jülicher, les dispose en « tableau synoptique à l'usage de l'esprit » :

| | |
|---|---|
| Quel homme d'entre vous | Quelle femme |
| ayant cent brebis | ayant dix drachmes |
| et en ayant perdu une | si elle perd une drachme |
| ne laisse pas | n'allume pas |
| jusqu'à ce qu'il la trouve | jusqu'à ce qu'elle la trouve |
| et l'ayant trouvée | et l'ayant trouvée |
| il convoque ses amis | elle convoque ses amies |
| et les voisins | et voisines |
| leur disant | disant |
| réjouissez-vous avec moi | réjouissez-vous avec moi |
| parce que j'ai trouvé | parce que j'ai trouvé |
| ma brebis | la drachme |
| la perdue. | que j'avais perdue [27]. |

Si S. Luc est le seul à reproduire la parabole de la drachme perdue, c'est sans doute parce qu'il tenait cette dernière de la tradition orale, plutôt que d'une catéchèse commune. Le silence de S. Matthieu ne s'expliquerait guère autrement [28].

On a rapproché notre parabole de celle que reproduit la Mishna, vers 150-200 après J.-C., sous le nom du Rabbin Pinehas Ben Yaïr. Les ressemblances sont très limitées. Le Rabbin, en vue d'illustrer un texte des Proverbes (II, 4), sur la recherche de la Sagesse, compare la nécessité d'étudier soigneusement la Loi « à un homme qui ayant perdu dans sa maison un « séla » (tétradrachme) ou une autre monnaie, allume beaucoup de bougies et beaucoup de « Masches » jusqu'à ce qu'il les trouve ». Le récit du Rabbin diffère de notre parabole par sa mise en scène, par ses détails et par son application; de plus, il est de composition plus tardive et manque quelque peu de clarté [29].

3. — *Image ou tableau de la parabole (XV, 8-9).*

Jésus, dont l'auditoire devait comporter un certain nombre de femmes [30], décrit cette fois une scène d'intérieur, plus familière encore à beaucoup que la scène pastorale de la précédente parabole. L'action se passe dans une petite maison palestinienne, faite d'une seule chambre basse, en forme de cube, éclairée par l'unique porte d'entrée et

26. *Ibid.*, p. 181.
27. *Op. cit.*, p. 153 et s.
28. Vaganay, *op. cit.*, p. 305-307.
29. Buzy, *op. cit.*, p. 157; Strack-Billerbeck, *op. cit.*, I, p. 212; Hermaniuk, *op. cit.*, p. 180 sq., 215.
30. Cfr Plummer, *op. cit.*, p. 370.

n'ayant pour plancher que la terre battue. La pauvre femme qui habite là possède, sous forme d'économie plutôt que sous forme de parure frontale, la très modeste fortune de dix piécettes d'argent, appelées drachmes par les Grecs, deniers par les Romains et quarts de sicle par les Juifs. La limitation du nombre des drachmes à dix n'a d'autre raison que la vraisemblance. Une pauvre ménagère ne possédait guère de plus fortes économies. Cette somme représentait le salaire de dix journées d'ouvrier (cfr Mt., XX, 2), c'est-à-dire environ 10 francs or de notre monnaie [31].

La perte de l'une de ces drachmes, lorsque celle-ci représente le dixième de la fortune entière, est de soi bien plus sensible que la perte d'une brebis pour quiconque en possède cent. Aussi comprend-on l'émoi de la femme et la sollicitude de sa recherche, si fortement soulignée dans notre texte. L'obscurité de la chambre mal éclairée du dehors justifie l'allumage en plein jour de la petite lampe en terre cuite, garnie d'huile d'olive et dotée d'une mèche de chiffon. La terre battue du plancher explique le balayage qui s'ensuit. La femme doit aussi sans doute déplacer les nattes, les récipients et les autres menus objets du ménage, puisqu'elle « cherche soigneusement » jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé la piécette perdue.

Une fois la drachme retrouvée, elle ne peut garder pour elle sa joie, elle interpelle ses voisines pour la leur communiquer (XV, 9), ainsi que l'avait fait le berger après le recouvrement de sa brebis (XV, 6). Quoiqu'on en ait dit [32], une drachme d'alors n'était pas comme un franc pour nos ménagères, mais bien plus, il est loin le temps où l'on ne percevait qu'un salaire journalier d'un franc (Mt., XX, 2) et où l'on pouvait nourrir 5.000 personnes avec 200 francs (Jn., VI, 7). Aussi l'attitude de la femme dans la circonstance est-elle toute naturelle. D'ailleurs on conçoit difficilement qu'une femme ne mette pas ses commères au courant de ses peines et de ses joies. Il n'y a donc pas à voir dans son exubérance une « exagération littéraire » à portée pédagogique [33], un trait plus ou moins allégorique préparant la leçon doctrinale. En un mot tout dans la description de Jésus est l'exacte reproduction de ce qui se passait dans la vie courante et de ce qui peut-être s'était passé dans l'humble maison de Nazareth sous les yeux de Jésus enfant.

### 4. — *Application doctrinale ou leçon de la parabole (XV, 10).*

Ici aussi l'application doctrinale débute par l'expression « de même » (« *outôs* »). Jésus établit donc encore un véritable parallèle entre

31. La drachme attique, comme le denier romain, valait 1.07 franc or, la drachme phénicienne, plus courante en Palestine, ne valait que 0.97 franc or.
32. Buzy, *op. cit.*, p. 160.
33. *Ibid.*, p. 161.

l'image développée et la réalité qu'elle représente : « C'est ainsi, vous dis-je, qu'il y a de la joie chez les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent » (XV, 10).

Au premier abord il semble qu'il y ait d'assez grandes différences entre cette application et celle de la brebis égarée. Ce n'est plus une « joie plus grande » qui est éprouvée, mais de « la joie » tout court. Ce n'est plus le « ciel » qui se réjouit, mais ce sont « les anges de Dieu ». Qu'on en juge par cette vue synoptique :

| Luc, XV, 7 | Luc, XV, 10 |
|---|---|
| C'est ainsi vous dis-je, | C'est ainsi, vous dis-je, |
| qu'il y aura *plus de joie* | qu'il y a de la *joie* |
| dans le *ciel* | chez les *anges de Dieu* |
| pour un seul pécheur | pour un seul pécheur |
| qui se repent | qui se repent. |
| que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. | |

En fait ces différences sont plus apparentes que réelles. Nous avons vu que dans l'application de la « brebis égarée » la plus grande joie éprouvée au retour du seul pécheur repentant n'était somme toute qu'une explosion des sentiments habituellement éprouvés, et non une augmentation réelle de ces sentiments. Nous savons par ailleurs que l'on recourait au temps du Christ à de nombreuses formules protocolaires destinées à sauvegarder la transcendance divine et que l'expression « devant les anges de Dieu » voulait pratiquement dire « devant Dieu », ou mieux « au jugement de Dieu ».

L'application doctrinale ou la leçon de la parabole de la drachme perdue est donc absolument identique à celle de la parabole de la brebis égarée. Aussi n'y reviendrons-nous pas, pour ne pas nous répéter. Rappelons cependant, parce qu'il arrive à certains de l'oublier, que cette application doctrinale ne comporte pas seulement la joie de Dieu au retour du pécheur repentant, mais aussi d'une manière implicite les persévérantes démarches divines pour provoquer ce retour. On a justement remarqué que l'image de la drachme perdue paraît accentuer l'idée de la recherche par l'accumulation des détails. Du même coup elle accentue l'attachement que Dieu ne cesse de porter à chaque homme, comme si cet homme était l'unique.

## IV. LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE (LC, XV, 11-32)

### 1. — *Traduction.*

« 11. Il dit encore : Un homme avait deux fils. 12. Le plus jeune d'entre eux dit à son père : Père donne-moi la part de fortune qui me revient. Et celui-ci leur partagea son bien.

13. Et peu de jours après, le plus jeune fils, ayant ramassé tout (ce qu'il

avait), s'éloigna vers une contrée lointaine, et y dissipa son bien, en menant une vie prodigue.

14. Mais lorsqu'il eut tout dépensé, une grande famine survint dans cette contrée et il commença lui-même à se trouver dans le besoin. 15. Aussi alla-t-il se mettre au service de l'un des habitants de cette contrée, (qui) l'envoya dans ses champs paître des pourceaux. 16. Il eut désiré (se) remplir les entrailles des caroubes que mangeaient les pourceaux, mais nul ne lui (en) donnait. 17. Alors rentrant en lui-même il (se) dit : Combien de salariés de mon père ont surabondamment de pains, tandis que moi ici je meurs de faim. 18. Après m'être levé, j'irai vers mon père et je lui dirai : Père j'ai péché contre le ciel et contre toi. 19. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes salariés. 20. Et après s'être levé, il alla vers son père.

Comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion, aussi accourant il se jeta à son cou et l'embrassa.

21. Mais le fils lui dit : Père j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

22. Le père alors dit à ses serviteurs : Vite, apportez la plus belle robe et mettez-la lui et donnez un anneau pour sa main et des chaussures pour ses pieds. 23. Et faites venir le veau gras, tuez-le et festoyons en mangeant. 24. Car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé. Et ils commencèrent à festoyer.

25. Or son fils aîné était aux champs; comme à son retour il approchait de la maison, il entendit de la musique et des danses (accompagnées de chants). 26. Aussi ayant appelé l'un des serviteurs, il l'interrogea sur le sens de ces (démonstrations). 27. Celui-ci lui dit : Ton frère est arrivé et ton père a tué le veau gras, parce qu'il l'a retrouvé bien portant. 28. Alors il se mit en colère et ne voulut pas rentrer. Son père allant dehors, le pria (d'entrer). 29. Mais lui en réponse dit à son père : Voici tant d'années (que) je te sers et je n'ai jamais outrepassé tes ordres et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. 30. Par contre lorsque ton fils, celui qui a mangé ton bien avec les courtisanes, est revenu, tu fais tuer pour lui le veau gras. 31. Mais (le père) lui dit : Mon enfant, tu es toujours avec moi, toi, et tout ce qui est à moi est à toi. 32. Il fallait au contraire festoyer et se réjouir parce que ton frère que voici était mort et qu'il revit, parce qu'il était perdu et qu'il est retrouvé ».

## 2. — *Forme littéraire et autres caractéristiques.*

La parabole de l'enfant prodigue, comme celle de la drachme perdue, est spéciale à S. Luc, et provient vraisemblablement elle aussi de la tradition orale. Ce que nous en allons dire nous montrera qu'elle couronne à merveille la trilogie des paraboles de la miséricorde. S'il était prouvé, dit Plummer, qu'elle ne fut pas prononcée par Jésus à la suite des deux précédentes, on devrait du moins reconnaître que S. Luc lui a donné la plus heureuse des positions. Ultime « strophe du divin poème de la miséricorde » (L. Cristiani), elle est de l'avis quasi unanime d'une facture et d'une expression parfaite. On l'a justement qualifiée de perle des paraboles ou de « petit évangile dans l'Evangile » (Jülicher). Ces titres, nous le verrons, lui reviennent plus encore en raison des vérités qu'elle illustre, qu'en raison de son exquise présentation. « On ose à peine (y) toucher... pour en signaler les beautés, qui s'imposent d'elles-mêmes au regard et à l'esprit[84] ».

34. Ollivier, *Les paraboles*, p. 220.

Dépourvue d'introduction spéciale, du titre de parabole et de toute formule de comparaison, elle ne comporte même pas d'application finale. Les termes par lesquels elle débute : Il dit encore..., la relient moins étroitement à ce qui précède que ne le faisait la particule initiale : ou bien, de la « drachme perdue » par rapport à la « brebis égarée ». Elle se place bien cependant dans les mêmes circonstances que les deux premières paraboles. Il s'agit toujours de répondre aux murmures des Pharisiens et des Scribes et de justifier l'attitude de Jésus envers les pécheurs, puisque l'Evangéliste attendra d'en avoir terminé avec l'enfant prodigue pour nous mettre en face de circonstances nouvelles (cfr XVI, 1).

Cette constatation s'avère très précieuse. Elle nous permet d'étendre le titre de parabole, utilisé au début de la trilogie (XV, 3), au récit qui nous occupe. Elle nous demande de comprendre ce récit, comme nous avons compris les deux premiers, c'est-à-dire comme une image développée, dont l'application cette fois demeure inexprimée. Elle veut enfin que nous fassions à l'image de ce récit la même application que celle faite par Jésus aux deux images précédentes. Dès lors que s'appliquait au pécheur ce qui avait été dit de la brebis égarée et de la drachme perdue, et à Dieu ce qui avait été dit du berger et de la pauvre ménagère, nous devons appliquer au pécheur égaré, puis repentant, ce qui est dit du fils prodigue, puis repentant, et à Dieu miséricordieux ce qui est dit du père débordant de joie au retour de son fils. Si l'Evangéliste ne nous livre pas cette application cela peut venir de ce que Jésus ne l'a pas faite, persuadé qu'elle allait de soi, ou cela peut venir de ce que la source utilisée par S. Luc ne la contenait pas, pour une raison analogue.

Une difficulté demeure. Dans l'image ici développée, il est question d'un personnage qui ne paraît pas dans les deux autres : le personnage du fils aîné réprouvant l'indulgence du père pour son cadet repentant. Pour connaître l'exacte application de ce nouveau personnage nous n'avons aucun secours à attendre des deux premières paraboles, ni non plus du contexte immédiat qui s'en tient à la seule image. Seule l'introduction placée en tête des trois paraboles (XV, 1-2) peut et doit nous permettre d'arriver à cette connaissance. Il n'est pas concevable en effet que S. Luc, aux ambitions littéraires si nettement déclarées (Lc, I, 1-4), et par ailleurs si bien tenues, ait voulu, dans le cas présent, nous livrer une pure énigme. Ce fils aîné si conscient de sa « justice » (XV, 29), et si contraire à l'attitude miséricordieuse du père pour l'enfant prodigue (vv. 28, 30), ne peut être que l'image des Pharisiens et des Scribes dont l'introduction nous révèle l'hostilité pour les pécheurs et la conscience pratique d'une haute supériorité morale. Avec S. Jérôme [35] et plusieurs auteurs mo-

35. *Lettre au Pape Damase, P.L.*, XXII, 380 (Lettre 21*).

dernes [36], nous ne pensons pas qu'il y ait une autre façon valable de résoudre la difficulté.

En conséquence de ce qui vient d'être dit, nous ne devons voir dans le récit de l'enfant prodigue qu'une pure parabole, un simple récit d'exemple, imaginé mais d'une vraisemblance parfaite, où tous les mots sont à prendre au sens littéral propre, et dont l'application n'a pas été faite, parce qu'elle peut aisément se faire par le lecteur lui-même au moyen de ce qui précède.

Il s'en faut que cette façon de voir soit admise de tous. De nos jours beaucoup d'auteurs, à la suite de S. Jérôme et de S. Augustin [37], estiment que nous avons dans le récit de l'enfant prodigue une allégorie, ou plutôt un mélange de parabole pure et d'allégorie [38]. Ne pouvant légitimer cette position par les données mêmes du texte, ils essaient de le faire au moyen de tout le contexte évangélique. De là leur profond désaccord lorsqu'il s'agit de délimiter la part qui revient à l'image pure et celle qui revient à la métaphore. A ceux, par exemple, qui prétendent découvrir dans le « père » le symbole de Dieu, les autres ont beau jeu d'objecter qu'en ce cas le « ciel » ne représente plus rien [39]. A ceux qui reconnaissent dans le « fils aîné » la figure des « justes » plutôt que celle des Pharisiens, les autres répondent qu'en ce cas on ne s'explique plus l'irritation du fils aîné devant la tendresse paternelle [40]. A ceux qui, pour mieux résoudre leurs difficultés, proposent de séparer de la parabole tout ce qui a trait au fils aîné et de n'y voir qu'une ajoute rédactionnelle (Bultmann, J. Weis, Loisy,...) ou du moins un simple corollaire (Fonck, Lagrange) ou encore un doublet apparemment contradictoire (P. Pirot), les autres répondent avec raison que la séparation proposée ne s'impose pas (Buzy), ne serait-ce qu'à cause du double logion des versets 24 et 32 et du contenu des versets 1 et 2 (Jeremias).

3. — *Image ou tableau de la parabole.*

La situation imaginée par Jésus dans cette parabole de l'enfant prodigue n'offrait rien d'invraisemblable aux oreilles de ses auditeurs palestiniens. Bien au contraire. Il n'est pas inutile de s'attarder à le montrer puisqu'il arrive à beaucoup de ne pas l'admettre.

Le fait pour un père de n'avoir que deux fils pouvait être assez courant (cfr Mt., XXI, 28 ss.; Lc, XII, 13), cela va de soi. Le désir d'évasion chez le plus jeune des fils correspond bien à ce qu'a toujours

36. Jülicher, *op. cit.*, t. II, p. 359; Buzy, *op. cit.*, p. 193.
37. S. Jérôme, *P.L.*, XXII, 369-394; S. Augustin, *Questions Evangéliques*, II, 23.
38. Cfr *R.B.*, 1917, p. 188-192; Prat, *Jésus-Christ*, II, p. 123 ss.; Buzy, *op. cit.*, p. 189 ss., etc...
39. Loisy, *Evang. Synoptiques*, II, p. 148; Jeremias, *Die Gleichnisse Jesu*, 1952, p. 106.
40. Buzy, *op. cit.*, p. 192.

manifesté la jeunesse, « âge des passions et des folles aventures » (Maldonat). Le partage des biens paternels, qui réservait les deux tiers au fils aîné (cfr *Deut.*, XXI, 15-17), se faisait alors aussi bien du vivant du père que par testament [41]; mais lorsqu'il se faisait du vivant du père, ce dernier gardait jusqu'à sa mort la jouissance des propriétés aliénées. C'est ce qui explique que dans notre parabole, après le partage (Lc, XV, 12), nous voyons le père disposer des biens (XV, 22 ss., 27 ss.) dont le fils aîné est désormais seul propriétaire (XV, 31) [42]. La vie prodigue et dissolue [43] du jeune homme ne devait pas surprendre à une époque où les mauvais exemples venaient de haut et s'étalaient au grand jour. Hérode Antipas suivait les traces de son père (Mc, VI, 17 ss.) et trouvait beaucoup d'imitateurs (cfr Jn, IV, 17 ss.; VIII, 3 ss.; Lc, VII, 37 ss.; XVI, 19 ss.; *Act.*, XV, 20; etc.). Les famines localisées sévissaient assez souvent dans ces régions quelque peu désertiques, en un temps où les transactions commerciales demeuraient bien limitées (cfr Mt., XXIV, 7; *Act.*, XI, 28; *II Rois*, IV, 38 ss.). L'élevage des pourceaux, interdit en Palestine, se pratiquait en terre païenne, même par des Juifs, qu'alléchait la vente lucrative de ces animaux [44]. L'enfant prodigue qui s'en était allé vers un « pays lointain » pouvait aisément trouver embauche auprès d'un éleveur de ce genre, car, ne l'oublions pas, le nombre des Juifs « dispersés », hors de Palestine, s'élevait à plusieurs millions. Les caroubes (*keratia*), aux dimensions de grosses fèves, cornues (*keras*), bossuées et foncées, à la saveur aigre-douce lorsqu'elles sont sèches, ont toujours servi de nourriture aux animaux du Proche-Orient et sont volontiers grignotées par les indigènes eux-mêmes, à l'égal des pois chiches, des cacahuètes ou des graines de pastèques. Aussi était-il assez normal qu'un affamé, dans le genre de l'enfant prodigue, souhaitât se voir servir une portion de ces gousses données en pâture aux pourceaux revenus de la campagne.

L'extrême misère à laquelle se trouve réduit ce jeune homme explique au mieux son désir de revenir chez son père, fut-ce à titre de mercenaire. Il veut manger et compte sur une limitation de la famine au pays qui l'a reçu. Mais à la réflexion il comprend que son retour exigera l'aveu de son repentir. Il devra demander pardon pour un départ si peu justifié, et somme toute assez injurieux pour son père. En bon sémite, qui voit en toute faute une atteinte à la majesté

---

41. Cfr *Mishna, Bekhoroth,* VIII, 9; Strack-Billerbeck, *Kommentar zum Neuen Testament...*, II, p. 212; III, p. 545 sq., 650; Jeremias, *Die Gleichnisse Jesu,* 1952, p. 106.

42. Cfr Jeremias, *ibid.*

43. La vie débauchée du jeune homme ressort davantage du v. 30 que du v. 13, où le mot « *asôtôs* » peut aussi bien signifier « sans frein » que « d'une manière dissolue ».

44. Cfr *R.B.*, 1908, p. 549; Strack-Bill., I, p. 492 sq.; *Rev. des Et. Juiv.*, LIII, p. 14-55.

divine (cfr *Gen.*, XX, 6; XXXIX, 9; *Ex.*, X, 16; etc.), il dira même que son départ fut une faute contre le ciel, c'est-à-dire contre Dieu. Puis il se hâtera de rassurer son père sur le motif de son retour. Il lui protestera qu'il ne revient pas en fils revendiquer encore quelque part d'héritage, mais en mercenaire qui veut travailler pour vivre. On doit convenir que l'état d'âme de circonstance est présenté de façon magistrale : le repentir n'apparaît qu'à travers les nécessités vitales. Du même coup la qualité du pardon paternel s'en trouvera fortement rehaussée.

La description du pardon paternel est un pur chef-d'œuvre. Tous les traits, plus humains les uns que les autres, s'y trouvent à leur vraie place et débordent de vie. Chacun d'eux, par son adjonction même et par la nouveauté de son apport, renforce singulièrement l'impression d'un pardon submergé par l'amour. On croit assister à la scène et l'on jouit de son déroulement. On voit le père découvrant au loin son fils sur le chemin du retour et devinant chez lui le repentir du passé. On lit sur son visage l'émotion profonde qui l'étreint aussitôt. On ne s'étonne pas de le voir courir (*dramôn*), ou mieux se hâter, en gardant toute la dignité possible, à la rencontre du prodigue, pour le couvrir de baisers, c'est-à-dire d'accolades et d'enlacements affectueux, à la manière orientale (cfr *Act.*, XX, 37; *Gen.*, XXXIII, 4; XL, 14; XLVI, 29; etc.). On comprend qu'il n'écoute pas jusqu'au bout l'aveu du repentir et qu'il veuille au plus vite rendre à son fils les insignes de sa condition première : la robe de gala qui distinguait les invités d'honneur, l'anneau et les chaussures que portaient les hommes libres [45]. On comprend également qu'il veuille, par un joyeux banquet, associer tout son monde au bonheur qu'il éprouve. Ce n'est pas trop dans le cas de chanter ou de danser au son de la musique, rythmée par le battement des mains, et même d'immoler le veau gras, l'animal spécialement engraissé pour les grandes circonstances (cfr *Gen.*, XVIII, 7; Jér., XLVI, 21). Car pour lui le retour de son fils perdu est comme une résurrection.

La mention du fils aîné, à ce moment du récit, n'a rien d'une véritable surprise. On s'attendait bien, d'un moment à l'autre, à le voir paraître et jouer son rôle lui aussi, puisqu'on nous avait signalé son existence au début de la parabole. Sa présentation vient même bien à point et ne manque pas de vraisemblance. Il était absent à l'arrivée de son frère, il travaillait aux champs. A son retour la maison retentit des bruits de la fête. Avant de se présenter il veut tout naturellement savoir ce dont il s'agit. Sa fureur et son refus de participer à la joie commune, une fois qu'on l'a renseigné, ne peuvent surprendre. Ce sont nos dispositions chrétiennes seules qui nous font

45. Cfr Barrois, *Manuel d'Archéologie Biblique*, t. I, 1939, p. 398 ss.; 475 ss.

découvrir tout ce qu'il y a de basse jalousie dans le zèle dont il se targue, dans l'ingratitude qu'il découvre en son père et dans la description qu'il donne de l'inconduite de son frère.

La riposte finale du père à son aîné est elle aussi toute pleine de naturel. On y sent vibrer un même amour pour les deux fils, un amour qui met habituellement tout en commun : les joies et les peines, et qui s'afflige de n'être pas suivi sur ce point.

4. — *Application doctrinale ou leçon de la parabole.*

Nous avons déjà remarqué l'absence d'application doctrinale dans le texte de notre parabole et nous en avons dit les raisons possibles. Mais nous avons également montré que cette application dérive implicitement de ce qui précède et tout particulièrement de l'introduction générale placée en tête du chapitre, en sorte que l'inachèvement de notre parabole est plus apparent que réel.

L'enseignement donné s'avère progressif et complémentaire. Nous apprenons tout d'abord (vv. 11-24), à l'aide des deux premières paraboles, la sollicitude de Dieu pour les pécheurs, sollicitude qui cette fois se trouve plus fortement accentuée, du fait que Dieu n'est plus seulement comparé à un berger ou à une ménagère mais à un père, et du fait que le pécheur de son côté se trouve comparé à un fils. Les marques de cette sollicitude s'adaptent naturellement à ce nouveau choix d'images. A la recherche du berger ou de la ménagère se substitue le regard paternel scrutant l'horizon par où doit revenir le prodigue (v. 20). Aux communications joyeuses faites aux voisins se substituent les démonstrations d'un amour débordant. Voilà qui souligne l'universelle et constante volonté salvifique de Dieu (cfr *I Tim.*, II, 4; Jn, III, 16 ss.). Tous les hommes, à tout moment, ont accès à la demeure du Père, à son royaume. Nous apprenons subsidiairement, par l'attitude du fils repentant, que cet accès demeure conditionné, le cas échéant, par un retour conscient vers Dieu.

Dans la deuxième partie de la parabole (vv. 25-32), rapprochée de l'introduction générale du début (vv. 1-2), nous apprenons enfin directement, ce que jusqu'à présent nous n'avions fait que deviner, l'obligation faite à tous d'applaudir à la volonté salvifique universelle de Dieu. Chacun doit se réjouir de l'attitude miséricordieuse de Dieu. Nul ne peut trouver mauvais, comme le Fils aîné, les Pharisiens et leurs Scribes, que Dieu accueille les pécheurs repentants dans sa « maison paternelle ». Nul, donc, non plus, ne peut trouver mauvais que Jésus se mêle aux pécheurs dans le dessein de les ramener à Dieu. Nous avons ici la justification des propagateurs du message évangélique (Jeremias) contre leurs détracteurs. Justification qui se tire des dimensions infinies de l'amour divin.

J. CANTINAT, C.M.